



PRSE 2

Qualité de l’air intérieur

Action 5.5

« Élaborer un guide des bonnes pratiques liées aux enjeux de la qualité de l’air intérieur à destination des professionnels du bâtiment »



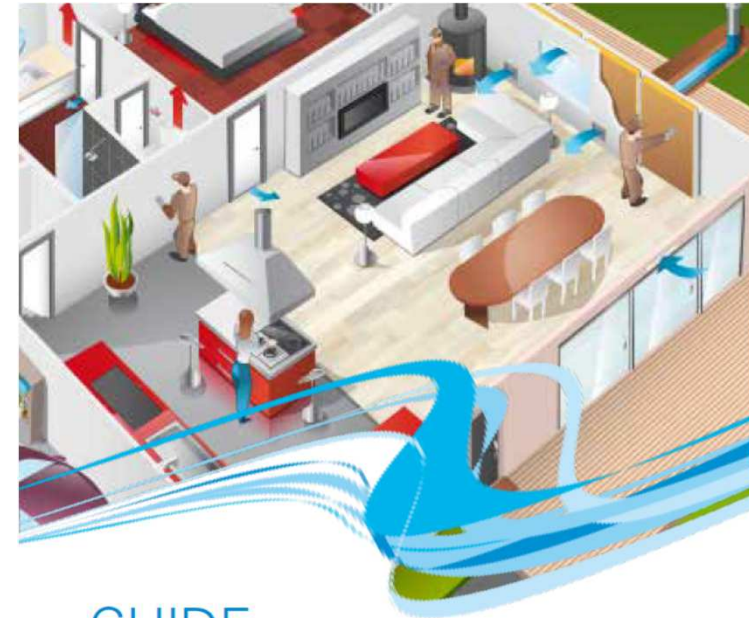
Co-pilotes





Partenaires

❖ Mise en œuvre par la FFB, la CAPEB, le CEREMA, l'APPA, la Chambre des Métiers, la DREAL et l'ARS Pays de la Loire



GUIDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



RECOMMANDATIONS
→ AVANT
→ PENDANT
→ APRES
LES TRAVAUX



SEPTEMBRE 2014

CO-photos



Originalité du guide



- ❖ Une entrée par type de travaux
- ❖ Information précise, concrète et spécifique sur les précautions à prendre lors du chantier
- ❖ Mise en exergue de la transversalité des métiers et des interactions impactant la qualité de l'air intérieur

Co-pilotes

Contenu du guide



MODE D'EMPLOI DES FICHES THÉMATIQUES.....P.6

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER.....P.8

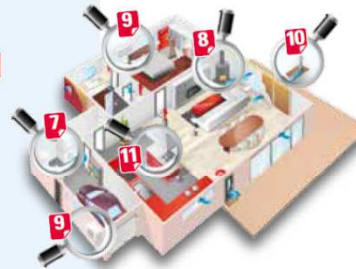
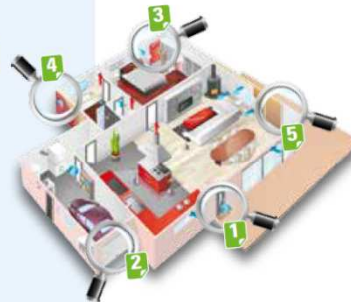
LES FICHES MÉTIERS

FICHES ENVELOPPE

- 1** Pose ou changement d'une porte d'entrée.....P.10
- 2** Pose ou changement d'une porte de garage.....P.12
- 3** Pose ou changement de menuiseries extérieures.....P.14
- 4** Pose ou changement d'une isolation extérieure ou enduit extérieur.....P.16
- 5** Pose ou changement d'un isolant intérieur.....P.18

FICHES SYSTÈMES

- 6** Pose ou changement d'un système de ventilation (en résidentiel individuel et collectif).....P.20
- 7** Pose ou changement d'un système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire à combustion.....P.24
- 8** Pose ou changement d'un système de chauffage d'appoint à combustion.....P.26
- 9** Pose ou changement d'un système de climatisation ou d'une pompe à chaleur.....P.28
- 10** Réalisation d'un puits climatique (canadien, provençal).....P.30
- 11** Pose ou changement d'une hotte aspirante.....P.32



FICHES AMÉNAGEMENT

- 12** Pose ou changement d'une porte intérieure.....P.34
- 13** Pose ou changement d'un revêtement de sol, d'une peinture, d'un papier peint ou d'un élément d'agencement.....P.36

FICHES PROJETS D'AGRANDISSEMENT

- 14** Construction d'un garage en lien avec le volume habité.....P.38
- 15** Réalisation ou aménagement de nouveaux volumes habités (véranda, extension, ou combles).....P.40
- 16** Aménagement ou rénovation d'une pièce humide (salle de bain, toilettes ou cuisine).....P.42

FICHES POLLUANTS

- Le monoxyde de carbone.....P.46
- Les fibres d'amiante.....P.47
- Le radon.....P.48
- Le plomb dans les peintures.....P.49
- Les polluants biologiques.....P.50
- Les Composés Organiques Volatils et l'étiquetage.....P.51

LES RÈGLES DE CONSTRUCTION

.....P.52

LA FORMATION ET LES QUALIFICATIONS DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT.....P.54

GLOSSAIRE.....P.56



co-photos

Contenu du guide



- ❖ Fiches sur les bonnes pratiques
- ❖ Fiches sur les principaux polluants (monoxyde de carbone, amiante, radon, plomb, polluants biologiques, composés organiques volatils) et leurs effets sur la santé, accompagnés de conseils spécifiques...
- ❖ Fiches transversales sur les règles de construction, la formation et la qualification avec notamment un éclairage sur les qualifications RGE (Reconnu Garant de l’Environnement)
- ❖ Fiches métiers classées par catégories de travaux : enveloppe, système, aménagement, projet d’agrandissement.

Co-pilotes

Contenu d’une fiche TRAVAUX

MODE D’EMPLOI DES FICHES THÉMATIQUES

Les fiches métier sont classées en quatre catégories, que vous pourrez identifier par leurs couleurs différentes :

- Enveloppe : 5 fiches
- Systèmes : 6 fiches
- Aménagement : 2 fiches
- Projets d’agrandissement : 3 fiches



ILLUSTRATION
En haut de chaque fiche, un schéma illustre l’objet de la fiche.

1 POSE OU CHANGEMENT D’UNE PORTE D’ENTRÉE

PRINCIPAUX MÉTIERS CONCERNÉS

- Maçon
- Menuisier
- Peintre
- Plâtrier/laquiste

RISQUES ENCOURUS

- En cas de découpe, de dépose et pose (plâtre, ciment, peinture, fibres d’isolant)
- Fibres d’amiante
- Poussières de peinture au plomb
- Colles, produits d’étanchéité, adhésifs, peintures

Réglementation

La RT 2012 s’applique aux constructions neuves...
Norme DTU 20.5 « Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures »

La porte d’entrée peut, dans certains cas, participer au renouvellement d’air. De fait, en cas de renouvellement de l’air intérieur, il y a un risque de concentration trop importante de monoxyde de carbone si présence d’un appareil à combustion pour le chauffage ou l’eau chaude sanitaire (ECS), et de radon en zone concernée.

LES MÉTIERS CONCERNÉS
Les principaux métiers concernés sont mentionnés, de manière non exhaustive, et par ordre alphabétique.

LA RÉGLEMENTATION
Les principaux textes réglementaires et normes en vigueur sont indiqués. La liste n’est pas exhaustive.

LES RISQUES
Les pictogrammes illustrent les principaux risques associés aux travaux concernés auxquels sont soumis aussi bien les professionnels que les particuliers. Ces risques sont détaillés dans les fiches “polluants” à la fin du guide.

GUIDE DE LA QUALITÉ DE L’AIR INTÉRIEUR

AVANT LES TRAVAUX

- Je demande à mon client s’il possède les diagnostics amiante, plomb et gaz.
- Je m’informe du système de ventilation en place et de son état de fonctionnement. L’installation d’une porte étanche ne doit pas perturber le renouvellement de l’air. Dans de rares cas (ex : petits volumes, autres ouvrants trop petits), la porte étanchéifiée de la porte doit être compensée par la création d’une nouvelle entrée d’air.
- Je vérifie :
 - la présence d’un système à combustion de chauffage et/ou de production d’ECS dans l’entrée ou dans une pièce attenante. Si c’est le cas, je dois impérativement :
 - soit compenser l’étanchéification de la porte par une entrée d’air correctement dimensionnée (cf. fiche Bonnes pratiques), pour maintenir l’arrivée d’air spécifique de ce système ;
 - soit remplacer le système de chauffage et de production d’ECS par un système à ventouse ne nécessitant pas d’entrée d’air spécifique.
- Je prends en compte :
 - la performance thermique de la porte : son coefficient de déperdition thermique Ud (W/m².K), qui doit à minima respecter les critères donnant accès aux aides financières ;
 - la performance acoustique ;
 - le besoin d’apport en lumière naturelle dans l’entrée.

PENDANT LES TRAVAUX

- Je confine ma zone de travaux (cf. fiche “Bonnes pratiques”).
- Je choisis les produits les moins émissifs possibles (colles et mastics d’étanchéité) (cf. fiche “COV”).
- Je veille à la qualité de pose pour :
 - respecter l’étanchéité à l’air ;
 - éviter les ponts thermiques.
- J’aère de manière accrue.

APRÈS LES TRAVAUX

- Je vérifie :
 - que le système à combustion (de chauffage et de production d’eau chaude sanitaire) éventuellement en place dans l’entrée ou dans une pièce attenante fonctionne correctement suite à l’installation de la nouvelle porte d’entrée.
- Je consulte à mon client :
 - d’aérer immédiatement après les travaux et régulièrement ensuite pour évacuer au plus vite les polluants dus à ces travaux ;
 - de choisir les produits les moins émissifs possibles pour l’entretien ou la décoration de sa porte.

Autres fiches à consulter

Assurance décennale des dommages matériels et corporels

LES ÉTAPES DU CHANTIER
Pour chaque étape du chantier : les éléments à vérifier, les bons réflexes, les conseils à apporter aux clients sont détaillés.

LÉGENDE

Poussières	Moisissures	Composés organiques volatils	Monoxyde de carbone	Aérer de manière accrue	Se reporter aux fiches suivantes
Amiante	Plomb	Radon	Autres risques	Limiter les sources de polluants	

Exemples



Co-pilotes

Diffusion du guide

- ❖ Diffusion aux 10 000 adhérents des deux organisations professionnelles lors de réunions d'information ou de formations techniques à destination des entreprises et artisans du Bâtiment;
- ❖ Mise en ligne sur les différents sites des partenaires
- ❖ Mise à disposition du guide auprès des formateurs des formations FEEBAT pour information des stagiaires.
- ❖ Action de formation auprès de formateurs de différents Centre de Formations des Apprentis de la région Pays de la Loire



Diffusion du guide

- ❖ sur le site de CAPEB Pays de la Loire :
<http://www.capeb-paysdelaloire.fr/>
- ❖ sur le site de la FFB Pays de la Loire
<http://www.paysdelaloire.ffbatiment.fr/federation-batiment-pays-de-la-Loire/vous-informer/construction-durable.html>
- ❖ sur le site de l'ARS Pays de la Loire
<http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr/>





Contacts



DREAL Pays de la Loire

Sébastien Launay

Chargé de mission qualité de la construction

02 72 74 75 43
sebastien.launay@developpement-durable.gouv.fr

CAPEB Pays de la Loire

Virginie Senlis

Chargée de mission environnement

02 40 08 99 60
virginie.senlis@capeb-loire-atlantique.fr

FFB Pays de la Loire

Isabelle Morel

Chargée de mission Environnement et Métiers

02.40.20.37.77 -
06.73.57.98.37
moreli@paysloire.ffbatiment.fr

ARS Pays de la Loire

Mélanie Layec

Chargée de communication externe

02 49 10 41 51
06 78 26 56 94
ars-pdl-communication@ars.sante.fr